



Adresse courrier : 4 rue Jules Valles, 17000 La-Rochelle
Adresse Livraison : 1, Place Jean-Baptiste Clément – 93160 Noisy-le-Grand
Tél. : 01 58 75 21 63
buissoti@fr.ibm.com
www.clubsportifibmfrance.fr

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
le 8 septembre 2018 à 9H00
Hôtel Mercure, La-Rochelle Vieux Port Sud
Quai Louis Prunier, 17000 La Rochelle**

DESTINATAIRES :

Convoqués:

- Présidente du Club de Toulouse : Sylviane Offroy
- Président du Club de Paris, Trésorier Général : Alain Gondet
- Président du Club de Lyon, Secrétaire Général : Gilles Ferrand
- Président du Club de Bordeaux : Francis Conan
- Président du Club de Nice-Sophia : Pierre Guiguet
- Président du Club de Lille : Jean-Christophe Celet
- Représentant du Club de Marseille, Secrétaire Général adjoint : Alain Levy
- Président du Club de Nantes : Patrick Pothier
- Président du Club d'Orléans : Alain Laporte
- Président du Club de Strasbourg, Vice-Président : Patrick Bender

Convoqués: (sans droit aux votes)

- Vice-président Délégué : Richard Jaze
- Trésorier Général Adjoint : Jean Péris

Invités:

- Présidents d'honneur : Jean Pierre Exerdjoglou
: Constantin Lissenko
- Secrétaire Administratif : Isabelle Gloor

Pour information :

- Président du club de Marseille : Alain Cavalier

Mesdames, Messieurs,

Le Président du Club Sportif IBM France a le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se déroulera le :

Samedi 8 septembre 2018 de 9H00 à 12h15
Hôtel Mercure, La-Rochelle Vieux Port Sud
Quai Louis Prunier, 17000 La Rochelle

Ordre du jour :

- I. Accueil
- II. Décompte des voix/ validité des voix/ quorum.
- III. Mot du Président
- IV. Approbation du Procès Verbal de l'AGO 2017 (vote)
- V. Rapport moral du Secrétaire Général (annexe 1) (vote)
- VI. Rapport financier du Trésorier Général (annexe 2)
- VII. Rapport du cabinet d'expertise comptable EXECO
- VIII. Vote du Quitus
- IX. Budget des Clubs Locaux. (Annexe 3)
- X. Modulation des cotisations (vote) (annexe 4. ref : nouveau RI §1.10)
- XI. Vote du montant des cotisations pour l'année 2019
- XII. Bilan sportif du Club
- XIII. Le point sur l'interclubs "Auvergne" les 15 et 16 septembre
- XIV. Le point sur les applications.
- XV. Mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données (annexe 5)
- XVI. Le point sur la mise en place par les sections, dans chaque club, des documents sur leurs règles d'utilisation des subventions.
- XVII. Questions diverses
- XVIII. Date et lieu de l'AGO 2019

Les annexes seront disponibles sur le site WEB du Club Sportif IBM France pour le 24 août.

Les **questions diverses** doivent parvenir au Central (C/C le Secrétaire Général) **pour le 24 août au plus tard** pour permettre de préparer les réponses.

Merci de bien vouloir confirmer votre participation ainsi que les réservations à faire, par email à Alain Gondet, copie Isabelle Gloor, ceci pour le **24 août 2018** dernier délai.

Chambre d'hôtel pour le 7 au soir : OUI ou NON

Repas vendredi 7 au soir : OUI ou NON

Repas samedi 8 à midi : OUI ou NON

Sans réponse de votre part pour le 24 août, aucune réservation ne vous sera faite.



Gilles Ferrand
Secrétaire Général
Club Sportif IBM France